



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12 mars 2015

Présents : Robert CARTIER, Gérard COTE, Jean-Christophe HERY, David MONON, Christian VILLE, Louis WALLAERT, Ameline DIENOT, Marie DONNAT, Françoise GROSS, Lauriane RANCHON, Camille ROUSSEAUX.

Rédacteur du présent compte-rendu : Camille Rousseaux

1. Approbation du compte-rendu de réunion du 15 février 2015.

Pour : 10, contre : 0

Arrivée de Christian Ville.

Parenthèse sur le contenu des comptes rendus : il serait intéressant de retranscrire autant que possible l'ensemble des débats.

2. Approbation du compte administratif 2014 et affectation des résultats:

- Budget de la commune : Le report 2013 était de 443000€, en 2014, il est de 407000€ environ; cette baisse est due aux investissements non subventionnés (logement, travaux camping...)
- L'EAU : Ce budget présente en fonctionnement un déficit de clôture.
- CCAS : Il n'y a pas d'investissement, seulement des dépenses de fonctionnement. Nous retirons du budget du CCAS les dépenses pour des événements communaux qui ne sont pas en rapport avec l'action sociale.

Il faut dorénavant trouver d'autres solutions de financement, les subventions départementales étant déjà en baisse, cela fait automatiquement augmenter la part d'autofinancement de la commune.

M. le Maire se retire et l'on procède au vote des 3 budgets :

Pour : 10.

3. Approbation des comptes de gestion :

Pour : 11

4. Délibération d'affectation du résultat :

Remarque : les investissements devraient si possible générer des rentrées d'argent.

Il est nécessaire de garder une réserve d'environ notamment en prévision de la baisse des aides.

Pour : 11

5. Budget primitif 2015 :

- Commune: Sont prévus ici divers investissements (Balcon Est, Cimetière, Plafond mairie, Voirie Chalabaud..).

Il faudrait réaliser chaque année de l'entretien de la voirie, ces travaux très lourds sont à répartir dans le temps.

- Eau : les dépenses de fonctionnement augmentent, un virement du budget principal vers le budget de l'eau viendra combler le déficit. Des investissements sont à prévoir sur le réseau d'eau, entre autres installation du traitement UV de Chalabaud déjà en cours, et comptage à différents points pour déterminer les zones de fuite.

- CCAS : Un règlement intérieur a été voté avec une grille d'évaluation. Les actions décidées sont: financement de téléalarmes, paiement de la récré-active, création d'une caisse d'urgence, salaire du maître nageur.

Vote de ces 3 budgets séparément :

Pour : 11.

6. Délibération aménagement du cimetière :

La société ECA propose un devis de 7216€, il restera de l'argent sur ce qui a été budgété pour refaire le portail.

Pour : 11

7. Délibération pour la location du local "La cave" :

M P. Ruynat a un projet de traiteur dans ce local : il faudra faire le raccordement eau mettre un compteur électrique indépendant. Nous proposerons aux chasseurs une place pour des congélateurs dans l'ancienne écurie.

Pour : 11

8. Approbation du rapport pris qualité service eau :

Meilleur rendement cette année; mais il reste encore 59% d'eau "perdue" (fuites...). Il faut arriver à 65% d'eau rendue.

Pour : 11

9. Délégation de signature au maire :

Il est proposé de changer le montant de délégation de signature au Maire, pour des paiements en passant de 5000€ à de 10000€.

Pour : 11

10. Délibération taux des taxes suite à l'objection de la préfecture :

La taxe d'habitation étant passée de 13,05 à 12, la taxe foncière doit passer de 150,5 à 131,59. (pour respecter le même pourcentage de baisse).

Cela engendre une perte de 1000€.

Pour : 10

Abstention : 1

11. Délibération pour la participation aux concours du patrimoine :

Pour le projet de vitrail sur la chapelle de Trézanne, candidature au « Prix Pèlerin du Patrimoine » et au « Prix Rhônalpin du Patrimoine ».

Pour la rénovation de la halle et la création d'un arbre à lire, candidature au « prix Rhônalpin du patrimoine ».

Pour : 11

Questions diverses :

Maintenance du photocopieur : prix du contrat de maintenance fixe pour 5 ans, et légère baisse du prix de la photocopie.

Le devis de l'ONF a été signé en enlevant une partie du travail qui était jugé trop cher.

Le petit Tambour est prévu pour le 3 avril ; réflexion sur la consultation des habitants à propos de l'éclairage public.

Réunion ordures ménagères le 10 avril à 19h à St Martin de Clelles.

Réunion publique le 30 mai.

Le contrat avec M. Rousseaux pour le camping est signé, l'état des lieux est fait.

Pour le seuil du ruisseau de Papavet à Trézanne, 3 réunions sont prévues.

Une signalisation des arrêts de bus est en cours, n'hésitez pas à faire part de vos remarques à ce sujet.

Permanences pour la tenue du bureau de vote lors des élections départementale les 22 et 29 mars.

Le prochain Conseil municipal aura lieu vendredi 17 avril à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20h00 est levée à 23h45